

AG aux ATP

L'assemblée générale du personnel du MNATP-MuCEM, qui s'est tenue le jeudi 29 mai, a réuni plus de 35 personnes en début de séance. On été abordés non seulement les points d'actualité mais aussi de manière beaucoup plus large tous les problèmes vécus quotidiennement par les agents du musée, ainsi que les inquiétudes et interrogations concernant l'avenir de notre institution.

F. Maguet introduit la séance en faisant un rappel historique de l'organisation de l'ethnologie au sein du ministère de la culture, ceci à l'intention de ceux qui, nous ayant rejoint récemment, n'ont pas forcément la mémoire des événements qui ont abouti à la situation actuelle. Est notamment souligné l'ancien antagonisme, aux conséquences désastreuses, de deux pôles relevant jusqu'à tout récemment de deux directions différentes : les ATP (DMF) et la Mission du patrimoine ethnologique (créée en 1980 au sein de la DAP).

Un échange de points de vue s'engage au terme duquel deux mandats sont donnés aux syndicats :

- Renouvelant le constat de l'inadéquation flagrante des collections du MNATP avec le projet du MuCEM, quelle que soit la forme et l'ampleur que celui-ci puisse prendre, le personnel donne mandat aux syndicats d'organiser rapidement une réflexion visant la réouverture du site parisien, réflexion associant toute personne appartenant ou non au musée et susceptible d'apporter une contribution positive. Cette proposition est adoptée à l'unanimité (30 personnes présentes au moment du vote).

- Cette initiative, motivée par la crainte de voir les collections classiques du musée dispersées ou mises en silo, se situe clairement en dehors du périmètre de la lettre de mission adressée par Mme Albanel à Stéphane Martin, nos travaux se dérouleront donc de manière à n'interférer en aucune façon avec la réflexion menée par ce dernier. Nous prenons acte d'autre part du fait que M. Colardelle a évoqué devant S. Martin, « l'opposition au projet marseillais de certains personnels du musée et leur intention de rouvrir le MNATP dans ses locaux actuels ». Bien que M. Colardelle ait suggéré à S. Martin de nous rencontrer, nous préférons agir selon nos propres méthodes. Proposition est soumise à l'AG de préparer un courrier destiné à informer Stéphane Martin de nos positions. Cette proposition est adoptée à

l'unanimité.

D'autres part, certaines catégories d'agents ayant manifesté les grandes difficultés liées actuellement à l'exercice de leurs missions, il leur est demandé d'établir un cahier de revendications qui servira de base à notre action. Nous avons parfaitement noté que la question de la souffrance morale au travail due à cette situation d'insécurité quant à notre avenir qui dure depuis plusieurs années concerne tout autant les collègues en poste à Marseille que ceux de Paris, nous relayerons bien volontiers toute revendication émanant de Marseille.

Enfin, un point est fait sur l'absence de transparence des budgets d'une part, sur l'état sanitaire préoccupant du bâtiment d'autre part.

A la suite de l'AG, les militants des différentes organisations syndicales font le constat que la situation de notre établissement est tout-à-fait exemplaire de ce qui se passe au ministère de la culture et dans la fonction publique en général (déni de service public, restriction des budgets et des personnels, casse systématique des solidarités entre agents, opacité des comptes, impossibilité de dialoguer avec la hiérarchie, etc.)

La lutte pour la survie de notre musée ne peut pas être distinguée de la lutte pour le maintien du service public en général et l'identité de notre établissement est hautement symbolique dans ce contexte : l'art populaire n'a rien à voir avec la culture de masse et notre musée, qui honore des catégories sociales dominées ne doit pas être confondu avec les industries culturelles qui participent de leur domination. D'autre part, l'histoire du peuple français que nous représentons n'est pas exclusive d'une ouverture à l'Europe et au monde – on est Européen parce qu'on est Français, ou Belge, ou Espagnol, etc. - mais elle ne doit pas non plus être reniée ; dans un contexte de globalisation économique, nous nous voulons, de fait, un musée de l'histoire de la citoyenneté, s'appuyant sur l'histoire du peuple qui a forgé les droits de l'homme.

C'est dans cet esprit que nous décidons de nous constituer en intersyndicale d'établissement, les deux mandats votés en AG engagent donc cette intersyndicale qui regroupe à ce jour :

CGC, CGT, FO, FSU, SUD